

Recherches sociographiques



Robert-Lionel SÉGUIN, *Ethnologie Québécoise I*

André Lepage

Volume 14, numéro 2, 1973

Le vécu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055620ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055620ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lepage, A. (1973). Compte rendu de [Robert-Lionel SÉGUIN, *Ethnologie Québécoise I*]. *Recherches sociographiques*, 14(2), 274–277.
<https://doi.org/10.7202/055620ar>

siècle (source complémentaire: *La population du Canada en 1663* (1973) de Marcel TRUDEL); l'étude comparative de systèmes bureaucratiques historiques et contemporains du même type. Il serait utile d'analyser, par exemple, le caractère du processus de transformation de l'Hôtel-Dieu de Montréal et celui de l'Hôpital Général de Québec (voir: Micheline D'ALLAIRE, *L'Hôpital Général de Québec, 1692-1964*, 1971); la sociologie de la violence (e.g. distribution et intensité de la violence anomique en rapport avec les fluctuations cycliques de l'économie coloniale et post-coloniale).

Sans doute, tout en tirant profit de la masse de données significatives accumulées par les « nouveaux historiens socio-économiques », le sociologue devra développer ses propres concepts et utiliser sa propre méthode d'analyse. Toutefois, il se rappellera l'observation de l'historien Hofstadter: « L'imagination sociologique amplifie l'imagination historique, mais ne la remplace pas. »

Il en est de même de l'imagination historique par rapport à l'imagination sociologique.

Daniel GAY

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Robert Lionel SÉGUIN, (éd.) *Ethnologie québécoise I*, Montréal, HMH, 1973. (Cahiers du Québec, 7.)

Le recueil d'études présenté et préfacé par Robert-Lionel SÉGUIN n'a d'unité que dans les communes faiblesses, aisées à souligner, des contributions individuelles. Le titre même, dans l'énigmatique I qui le clôt, porte la marque d'une prétention injustifiée à inaugurer une tradition intellectuelle. La justification de la publication nous est fournie par le préfacier qui parvient mal à dissimuler, malgré la rhétorique affichée bien haut de la nécessité de la redécouverte de notre « véritable identité », le caractère opportuniste de l'entreprise.

Le recueil n'en comprend pas moins quelques pages dignes d'intérêt et il a le mérite, du moins, de nous rappeler à la nécessité de construire une véritable ethnologie du Québec. Il comprend quatre articles traitant de culture matérielle au sens large, deux des représentations populaires ou savantes de personnages-type de notre tradition historique, un de médecine populaire.

La contribution de Jean-Claude DUPONT s'intitule « L'art populaire au Canada français (définition et présence dans le fer forgé) »; elle se résume bien dans les deux pages et demie consacrées à l'identification de deux traditions de travail artisanal du fer. La première est le fait des serruriers et taillandiers d'origine française et de leurs descendants en Nouvelle-France. Ces artisans produisent une « ferronnerie d'assemblage de motifs », soutenus par un cadre non ouvré fait de deux pièces droites (il s'agit de croix, de clochers d'Église, etc.) retenues au moyen de « tenons et mortaises ». À cet art qualifié, par sa destination surtout, de « semi savant » s'oppose un art « populaire » dont le développement est plus tardif et relève de l'activité artisanale de forgerons de métier qui eux travaillent directement la structure ou « l'âme du fer » pour en tirer les éléments de base, parfois suppléés par des ajouts, des motifs décoratifs. Les indications concernant les artisans et leurs clientèles sont vraiment trop brèves: l'aspect symbolique du rôle du forgeron est noté en passant, mais il mériterait à lui seul un long développement. Finalement, la pertinence d'une définition de l'art populaire, présentée en introduction, dans la caractérisation des deux traditions techniques ci-haut mentionnées, n'est pas évidente; outre que ce genre d'exercice a depuis longtemps montré sa stérilité, cette définition s'obtient généralement par l'énumération d'une liste, plus ou moins étendue et variable, de caractères négatifs. Dupont en retient la gaucherie d'exécution, l'absence de normes académiques, l'anonymat et l'absence de spécialisation, le caractère diffus de la tradition, le naturalisme de l'inspiration et le fonctionnalisme.

Dans « Les fleurs artificielles à l'Hôtel-Dieu de Québec », Claire GAGNON souligne le rôle des conditions historiques dans le développement de l'artisanat des religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu. L'ampleur des tâches de service aux malades et d'éducation, de même que l'instabilité des relations entre la colonie et les Amérindiens, a prévenu le développement d'activités artisanales pendant la période de fondation de l'institution, de 1639 à 1654. Une ère de stabilité et peut-être la motivation fournie par la situation financière précaire de l'institution ont contribué à l'éclosion, à partir de 1654, de traditions artisanales diverses, dont les travaux d'aiguille et la fabrication des fleurs. Les objets privilégiés de la dévotion des Augustines (Le Précieux Sang par exemple) laissent sans doute prévoir le développement d'un art décoratif de l'autel. La fabrication des fleurs artificielles pour la décoration des autels et des lieux de culte est d'abord dû à des initiatives individuelles. Mais à partir de 1678, au moment où l'influence des techniques françaises se fait sentir, l'on établit un atelier spécialisé de fabrication des fleurs (« bouquetterie »).

Si les conditions de développement initial de cet artisanat féminin sont dégagées avec assez de netteté, on ne peut suivre l'auteur dans son appréciation de l'art populaire, qu'elle définit, comme le collaborateur précédent, par un ensemble de traits négatifs. Les témoins matériels des premiers développements de la fabrication des fleurs sont perdus; l'auteur, à partir des quelques brèves allusions et vagues appréciations que lui fournit la littérature d'époque, s'empresse de confirmer le caractère populaire de l'art et d'établir les étapes de son évolution. La partie consacrée à la matière première, aux techniques et aux outils de fabrication apporte quelques précisions; mais, contrairement aux prétentions de l'auteur, l'étude de la composante technique ne vient en rien éclairer l'intention dévote et didactique postulée chez les religieuses. Aussi est-on en droit d'exprimer une légitime surprise d'apprendre en conclusion que « l'on a pu voir à travers leurs œuvres les sentiments qui les animaient ».

La contribution de Robert-Lionel SÉGUIN, « L'art de la teinturerie en pays de Charlevoix », souffre des mêmes limitations que les deux précédentes; concentration presque exclusive sur la matière première, les techniques et les outils de fabrication, confusion de la composante technique avec les principes de composition picturale et donc négation du caractère artistique de l'objet suggéré par le titre, présentation incomplète et inadéquate des documents pertinents à la démonstration, négligence totale du contexte d'expression de l'art, absence totale d'appareil critique, etc.

Le titre, comme nous l'indiquions à l'instant, est clairement abusif; ni l'art de la teinturerie, à distinguer des techniques de fabrication de la couleur, ni l'art du tissage dont le produit fournit un médium d'expression privilégié du premier, ne sont examinés sérieusement. L'article se ramène à une liste de recettes de teinturerie, des matières premières utilisées et des teintes qu'elles ont permis de réaliser. L'art de la teinturerie du pays de Charlevoix et de l'Île-aux-Coudres s'est développé comme un complément décoratif de l'art du tissage. Si aux dires de l'auteur, on conserve aujourd'hui plus de deux cents témoins de ces arts populaires, si la composition des motifs décoratifs manifeste la créativité et l'originalité des tisserandes et des teinturières qui les ont conçus et réalisés, s'il est vrai que les couvertures à teinture végétale se distinguent en plusieurs catégories, nommées boutonnières, croisées, etc., s'il est vrai encore que des styles régionaux étaient reconnaissables dans la production artisanale du XIX^e siècle, il est pour le moins étonnant que l'idée d'une analyse du corpus existant n'ait pas été envisagée. La simple affirmation de la variété des techniques, de la richesse et de la qualité des couleurs, voire de l'originalité des dessins constitue difficilement une étude de « l'art » de la teinturerie et ne rend pas davantage compte de la spécificité et de l'originalité d'une tradition.

« Chaises et chaisiers québécois », de Louis MARTIN, est la meilleure contribution au recueil. Les dimensions d'analyse de l'artisanat y sont nettement distinguées dans le plan du texte, et la richesse des sources documentaires là où elle n'est pas mise à profit est la moins signalée et évaluée. On peut regretter seulement qu'à l'instar des collaborateurs précédents l'auteur ait choisi de concentrer son attention presque exclusivement sur la matière première et les techniques de fabrication et d'assemblage.

Dans la production artisanale non spécialisée du régime français, réalisée par des tourneurs, des menuisiers ou par les habitants eux-mêmes, l'auteur distingue les chaises à sièges en bois de celles à siège tressé. De la première catégorie, il décrit seulement quelques témoins; la chaise à fond tressé

est examinée plus en détail dans une série de paragraphes. La rareté des pièces n'est pas ici un obstacle à l'examen des formes et des styles puisqu'il en subsiste des dizaines de milliers encore aujourd'hui.

La matière première utilisée dans le travail féminin de paillage des sièges au XVII^e siècle comprend la paille de blé et le foin de grève; par la suite, on a exécuté des fonçages plus solides faits de lanières d'orme ou de babiches, c'est-à-dire de lanières de peau crue, suivant vraisemblablement l'exemple du tissage des raquettes par les Amérindiens. Les paragraphes consacrés à la matière première et aux modes d'assemblage révèlent une grande familiarité avec les documents d'archives et une solidité d'information que vient confirmer l'emploi d'un vocabulaire technique adéquat. Les autres dimensions de la fabrication des chaises (formes, motifs décoratifs, revêtement, usages) sont à peine abordés; l'auteur évoque la richesse potentielle des archives et fait allusion à des recherches en cours.

La description de différents types de chaises tressées est minutieuse quand elle porte sur une pièce unique, ou sur un groupe de pièces représentant un « type », du fait de la considération de leurs attributs communs et de la négligence, corrélative, de ce qui les différencie. Trop peu de pièces sont présentées en réalité pour qu'on puisse apprécier la valeur opératoire des typologies esquissées dans le texte. Leur valeur tient ici à leur rôle d'instrument ancillaire de la description.

La faiblesse et le manque de généralité des typologies esquissées tient à la confusion, commune d'ailleurs à tous les collaborateurs du présent recueil, entre les niveaux de description des objets et les catégories d'objets, qui forment le produit de l'application d'un même ensemble hiérarchisé d'attributs. Une perspective plus nettement hiérarchique, plus flexible et de plus grande généralité, du type de celles adoptées récemment dans les études technologiques d'archéologie préhistorique et dans les études de la culture matérielle populaire des États-Unis serait plus féconde. (Voir à ce sujet: Henry GLASSIE, « Structure and Function, Folklore and the Artifact », *Semiotica*, 4, 1973 : 313-51.)

Une telle perspective a l'avantage de manifester les principes de composition, qui correspondent dans ce cas-ci en bonne partie aux principes d'assemblage, des pièces individuelles, et de jeter une vive lumière sur les rapports complexes entre la fabrication, la composition et la dénomination des objets. Les mêmes insuffisances quant à la classification et à la description empêchent par ailleurs un traitement rigoureux des problèmes d'évolution et de distribution, des principes de variation et de sélection des formes. À défaut d'une approche rigoureuse dans cette voie, l'auteur ne peut faire mieux qu'indiquer de vagues écarts ou « parentés » entre types discrets et distants dans le temps ou l'espace.

On peut exprimer l'espoir que l'auteur présente une monographie plus élaborée et plus balancée de son sujet; on pourra alors apprécier la valeur de sa conclusion principale, qui se résume dans la constatation de la persistance de la technique d'assemblage de la chaise tressée dans le temps, indépendamment de l'apparition du « faiseur de chaise » spécialisé.

Les autres contributions appellent des commentaires plus brefs. L'article de Michel LEMAY, « Le voyageur des pays d'en haut à travers quelques romans et quelques récits », tente de façon absurde « d'extraire » d'une production romanesque concernant les voyageurs des pays d'en haut un contenu ethnographique « authentique », sans faire appel à d'autres évidences que les romans et récits. Le sujet recouvre exactement la préoccupation de J. WARWICK, qui dans *L'appel du Nord dans la littérature québécoise* a dégagé avec beaucoup plus de relief la représentation du coureur de bois, sa fonction médiatrice entre la sédentarité et le nomadisme, la civilité et le « libertinage », la civilisation blanche et le monde amérindien.

L'étude de Jean-Pierre PICHETTE, « Le curé à travers les chansons traditionnelles au Québec », est tout juste un répertoire de thèmes extraits de nos chansons folkloriques. L'ambivalence des sentiments populaires à l'égard du curé est bien notée, mais interprétée dans les termes restrictifs d'une alternance entre l'admiration et la démystification. Nos ancêtres se voient créditer en conséquence une juste mesure de jugement.

Robert LAHAISE dans « Rabelais et la médecine populaire au Québec » part de l'idée, originale en soi, de vouloir retrouver des éléments de tradition populaire ancienne (« survivances ») dans le milieu hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Québec. À cette fin il présente des listes, tirées du

dépouillement des œuvres de Rabelais médecin, de maladies et de remèdes, d'expressions médicales et de croyances populaires. En une quinzaine de pages, l'auteur note les commentaires de six religieuses âgées; il confond la connaissance du terme avec celle de sa signification originelle, voire avec celle du domaine de son application; il ne semble pas imaginer l'interférence d'un savoir médical moderne ni l'existence d'un vocabulaire médical contemporain d'usage courant. Or dans des conditions normales de changement linguistique, il serait assez étonnant qu'une partie au moins du vocabulaire de l'époque de Rabelais ne soit pas connu et utilisé encore aujourd'hui.

La conclusion de ce merveilleux exercice d'ethnographie et de lexicologie est dû à la plume... du directeur de la Collection « Les Cahiers du Québec ».

André LEPAGE

*Département d'anthropologie,
Université Laval.*

Jean-Paul ROULEAU, *Situation et avenir des hôpitaux catholiques au Canada*, Québec, Centre de recherches en sociologie religieuse, Université Laval, 1972, 3 tomes, 675 pages.

« Le présent document est un rapport de recherche. Il présente une foule de renseignements sur la situation actuelle et l'avenir des hôpitaux catholiques et de l'Association qui regroupe ces établissements au Canada. Au terme de cette présentation de données (...) nous avons essayé de dégager un certain nombre d'orientations concrètes que pourraient prendre les organisations étudiées, en matière de confessionnalité. » (« Avant-propos », III.)

Voilà quant aux objectifs généraux de l'ouvrage. À présent, un aperçu schématique de son contenu.

L'Introduction est des plus classiques: y apparaissent à tour de rôle la « problématique » et le « cadre méthodologique » de la recherche, les « techniques de cueillette des données », enfin un guide à la « présentation des résultats ».

Viennent ensuite deux grandes sections générales intitulées respectivement: « L'Hôpital catholique » et « L'association des hôpitaux catholiques du Canada ». La première de ces deux grandes sections se divise en quatre parties:

- confessionnalité et services professionnels;
- confessionnalité et attention aux dimensions humaines et spirituelles de la personne;
- les facteurs institutionnels liés au maintien d'une dimension confessionnelle dans l'hôpital catholique;
- l'avenir des hôpitaux catholiques au Canada.

La seconde section du document est beaucoup plus succincte que la première et elle porte strictement sur la situation et l'avenir de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada. Quatre annexes et une bibliographie accompagnent les résultats de la recherche.

Ce travail, fort élaboré, trouvera preneur d'abord auprès de ceux, sociologues ou autres, qu'intéressent les institutions confessionnelles lorsqu'étudiées sous l'angle de l'organisation. Mais il s'y trouve aussi parfois des données intéressantes pour les sociologues de la santé, à propos notamment des conduites et attitudes typiques de ce microcosme privilégié qu'est l'hôpital.

Pierre ST-ARNAUD

*Département de sociologie,
Université Laval.*